



# COMPTE RENDU du CHSCT du 25/04/2019

Ce CHSCT a été convoqué à la suite de notre demande d'un CHSCT Spécial sur les travaux du Millénaire et le Télétravail.

## 1/ Télétravail à la DGFIP

Alors que le total des autorisations de télétravail peut se situer à 5 % de l'effectif la première année (10 % l'année suivante), soit 75 agents, le directeur s'étonne de n'avoir reçu que 65 demandes. 58 ont reçu un avis favorable et 42 conventions sont déjà signées. La mise en place se fait en fonction des plannings des services informatiques.

Le télétravail pour motif social ou médical ne rentre pas dans les 5 % et est soumis à l'avis du médecin de prévention.

Les dossiers qui ont fait l'objet d'un avis défavorable du chef de service sont soumis à l'examen du directeur RH.

L'objectif du télétravail est l'amélioration des conditions de travail et un bilan est prévu dans 6 mois.

## 2/ Travaux du Millénaire

Les travaux ont commencé et font l'objet d'un « journal des travaux » diffusé par la direction aux chefs de service qui doivent les relayer vers les agents.

Nous avons demandé à être associés au suivi des travaux.

L'inspecteur ISST assistera dès que possible à une réunion de chantier, consultera les documents obligatoires qui sont sur place (plan de prévention, permis de feu ...) et fera un compte-rendu. Une visite de chantier par une délégation du CHSCT sera programmée afin de voir la cohérence entre le plan de prévention et le déroulement des travaux.

Nous avons ensuite examiné les différents devis présentés.

Les climatisations des sites de Béziers-Verdier, Sète et La Paillade nécessitent des remplacements pour lesquels nous avons accepté à l'unanimité un cofinancement à hauteur de 50 %.

Pour des raisons de simplification budgétaire, la climatisation de Béziers Verdier est financée à 100 % par le CHSCT ( 27 385 €) et celles de Sète et La Paillade par la direction (25 880 €)

La direction a ensuite représenté les devis de création de sanitaires supplémentaires sur le site de Montmorency que nous avons refusé à l'unanimité lors de la dernière séance.

Création de 5 sanitaires « femme » et une douche au 2ème et 3ème étage pour pallier une insuffisance de sanitaires « femmes ». Montant total des devis : 33 700 €

La direction demande qu'un débat soit engagé et que la motivation de notre vote soit portée au PV, allant jusqu'à nous menacer d'afficher notre refus de financement.

L'ISST a rappelé la norme :

1 WC + 1 urinoir pour 20 hommes et 2 WC pour 20 femmes.

En conséquence, nous avons demandé un recensement du nombre de toilettes et nombre d'agents H/F par sites (DDFIP, Douanes et Insee) pour le prochain CHSCT, afin de connaître exactement les besoins éventuels sur tous les sites.

L'éclairage extérieur des bâtiments A et B de Béziers Verdier est voté.

Des films solaires et des stores vénitiens seront installés à Saint-Fons.

Enfin, un diable spécifique pour escalier sera fourni à la logistique, utilisable par tous les services du département et vos représentants CGT ont voté pour le financement de 25 fauteuils en complément des 125 achetés par la DDFIP.

L'inspecteur ISST a ensuite présenté le guide amiante.

Le risque amiante concerne les bâtiments construits avant 1997. Les Diagnostics Techniques Amiante (DTA) sont en ligne, ils sont consultables par tous les agents et intervenants sur site.

### **Questions diverses :**

Nous avons à nouveau questionné notre directeur départemental sur le projet de géographie revisitée et il a indiqué qu'il n'avait aucune date à nous communiquer (finie la date de fin du premier semestre).

Aucune annonce ne sera faite tant que le projet soumis ne sera pas validé par la DG. « La centrale a reçu 100 copies, ça prend du temps ».

Il a ajouté que même à ce stade, ce ne sera qu'un projet et qu'il pourra être modifié.

Pour vos représentants, cette absence d'information génère une situation de stress pour les agents, à comparer avec le rapport de l'Observatoire Interne, en ligne sur Ulysse.

À ce sujet, nous avons demandé l'inscription d'un point à l'ordre du jour d'un prochain CHSCT.

Nous avons ensuite été informés de travaux de réparation de climatisation/chauffage entrepris par le bailleur au CPS. Cette intervention va nécessiter le déplacement du mobilier, le chantier va durer 3 ou 4 mois. L'entreprise n'a pas prévu de climatiser provisoirement pendant les travaux.

Un plateau va être libéré afin de climatiser l'autre pendant l'été. À cet effet, un recensement des climas mobiles disponibles va être effectué par la direction.

### **Le prochain CHSCT aura lieu le 12 juin 2019.**

Il est impératif que vous nous fassiez remonter régulièrement vos avis, besoins, problèmes rencontrés sur les différents sites. N'oubliez pas également d'annoter les Registres Hygiène et Sécurité disponibles sur chaque site et examinés en CHSCT.

*Nous comptons sur vous !*

Vos représentants CGT en CHSCT